

HC
111
.A3414
1986
v. 9

Perspectives 86

Québec



Gouvernement
du Canada

Expansion industrielle
régionale

Government
of Canada

Regional Industrial
Expansion

Canada

QUÉBEC

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1986

DEPARTMENT OF REGIONAL
INDUSTRIAL EXPANSION
LIBRARY

DEC 21 1987

BIBLIOTHEQUE
MINISTÈRE DE L'EXPANSION
INDUSTRIELLE REGIONALE

**Bureau du Coordonnateur fédéral
du développement économique
Montréal (Québec)**

(Les données et les statistiques ont été arrêtées au 10 mars 1986.)

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire.....	1
2. Analyse des principaux indicateurs	
i) Conjoncture.....	3
ii) Prévisions.....	4
3. Situation économique par secteur et par région	
i) Secteur tertiaire	
a) Tertiarisation de l'emploi.....	5
b) Tourisme.....	7
c) Incidence régionale.....	7
ii) Secteur manufacturier	
a) Analyse sectorielle.....	8
b) Incidence régionale.....	10
iii) Secteur primaire	
a) Analyse sectorielle.....	11
b) Incidence régionale.....	12
4. Principaux enjeux économiques	
i) Relance économique de la région de Montréal.....	14
ii) Productivité, un retard à combler.....	16
iii) Libéralisation des échanges et adaptation structurelle.....	18
iv) Consolidation des PME.....	20
v) Climat à l'investissement.....	21
Annexe.....	22

1. SOMMAIRE

Au Québec, après une croissance impressionnante de 5,4 p. 100 en 1984, l'expansion économique s'est légèrement ralentie au rythme de 4 p. 100 en 1985. En 1986, l'activité économique devrait se maintenir au même rythme qu'en 1985.

Malgré une conjoncture assez favorable, le recul tendanciel de la population et de l'économie du Québec dans l'ensemble canadien n'a pu être renversé sauf dans le cas de l'emploi. En outre, la reprise de l'emploi a surtout profité aux emplois à temps partiel, moins bien rémunérés.

C'est au secteur tertiaire qu'on doit le rattrapage et l'expansion des emplois après la récession. La tertiarisation de l'emploi bénéficie surtout au secteur des services à la consommation; cette expansion devrait se poursuivre dans les prochaines années au détriment des secteurs primaire et secondaire.

Malgré une bonne performance depuis le début de la reprise, le secteur manufacturier dissimule des faiblesses profondes dues principalement à la perte de certains avantages comparés de l'économie québécoise, la faible compétitivité, une structure industrielle défavorable, la lenteur de l'adaptation industrielle en faveur des secteurs à forte valeur ajoutée, et l'insuffisance de l'investissement manufacturier en regard des besoins de restructuration.

Bien que le secteur primaire contribue faiblement à l'emploi total et que son poids dans l'économie diminue, il demeure cependant une source importante d'activités économiques pour la plupart des régions du Québec. Plusieurs de ces secteurs (agriculture, forêts, mines, pêches) font face surtout à des problèmes de compétitivité.

Pour parer à ces faiblesses structurelles profondes et insuffler une nouvelle dynamique de croissance à la province, des défis de taille devront être relevés :

- * Relance économique de la région de Montréal - Grâce à une conjoncture favorable, l'érosion de sa base industrielle s'est quelque peu ralentie. Il reste que sa sphère d'influence se régionalise, que sa structure industrielle demeure dépendante de secteurs peu compétitifs et que la mutation industrielle vers les secteurs dynamiques est lente à se réaliser. Montréal a des atouts qui laissent espérer une relève des secteurs traditionnels par des secteurs dynamiques.
- * Productivité, un retard à combler - Au-delà du rattrapage partiel qui s'est opéré par rapport au reste du Canada, le Québec continue d'accuser un retard important au chapitre de sa productivité comparée à celle de l'Ontario. Le défi sera de renouveler et d'accroître la performance de l'appareil productif en accélérant l'innovation et la diffusion du progrès technologique.

- * Libéralisation des échanges et adaptation structurelle - L'expansion des marchés extérieurs est une question de survie pour une bonne partie du secteur productif québécois. La libéralisation éventuelle des échanges avec les États-Unis et dans le cadre du GATT nécessitera une adaptation profonde des entreprises protégées par les barrières tarifaires et non tarifaires, et en particulier une adaptation des petites et moyennes entreprises (PME) du Québec. Des mesures gouvernementales seront requises pour faciliter la restructuration.

- * Consolidation des PME - Les PME assurent maintenant 50 p. 100 de l'emploi au Québec. Cependant, une gestion inefficace des ressources humaines sans qualification professionnelle et une réglementation excessive, telles sont les difficultés majeures auxquelles doivent faire face grand nombre de PME.

- * Climat à l'investissement - Le climat politique et économique s'est amélioré et les deux niveaux de gouvernement multiplient leurs efforts de collaboration et d'harmonisation. A cet effet, ils ont ouvert bon nombre de portes pour promouvoir un meilleur climat à l'investissement; il leur incombe maintenant d'en maintenir l'élan.

2. ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

i) Conjoncture

Après une croissance impressionnante de 5,4 p. 100 au Québec en 1984, l'expansion économique s'est légèrement ralentie au rythme de 4 p. 100 en 1985 comparativement à 4,4 p. 100 pour le Canada. Rappelons que le Québec fut, en 1982, la proie d'une récession plus sévère que dans le reste du pays; en revanche, la reprise économique y a été plus vigoureuse. L'essor du secteur des services et de l'investissement a été particulièrement remarquable en 1985.

Pour la première fois depuis le début de la reprise, le rythme d'expansion des immobilisations du Québec était, en 1985, inférieur à celui de l'ensemble du Canada. Au cours des deux dernières années, le Québec a réussi à recouvrer, en grande partie la part des immobilisations canadiennes qu'il détenait à la fin des années 70, soit plus de 20 p. 100. La croissance des investissements dans le secteur manufacturier a été remarquable, avec des augmentations respectives de 37 p. 100 et de 23 p. 100 en 1984 et en 1985. Le secteur de la première transformation des minerais ainsi que celui des pâtes et papiers sont en grande partie à l'origine de cette forte augmentation.

En 1985, les exportations ont été particulièrement vigoureuses dans les secteurs des télécommunications, des pièces d'automobile, du papier et du bois. Parmi les principales exportations du Québec, on compte le papier et le bois, le matériel roulant, les métaux primaires, le matériel électrique, les aliments et les boissons. L'ensemble de ces produits représentait près des deux tiers des exportations de la province en 1984.

Pour une troisième année consécutive, l'emploi a progressé plus vite que dans l'ensemble du Canada. Ainsi, l'année 1985 a connu une hausse substantielle du nombre des emplois, soit 82 000 postes environ et ce, en plus d'une hausse de 80 000 l'année précédente. La période de reprise 1983-1985 a donné lieu à une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 2,7p. 100. Pour la première fois depuis 1975, la migration nette au Québec est redevenue positive à la fin de 1984. Les chiffres préliminaires indiquent une accélération de ce mouvement. Ce renversement de la tendance dans les flux migratoires est dû principalement au déclin assez rapide des déplacements vers les autres provinces.

La reprise économique de ces trois dernières années n'aura servi qu'à compenser la perte de 142 000 emplois, enregistrée en 1982. Ainsi, c'est à l'automne de 1984 seulement que le niveau de l'emploi a distancé celui de 1981, et il aura fallu attendre jusqu'à la fin de 1985 pour que le rapport emploi - population dépasse, et de très peu, ses niveaux d'avant la récession.

Durant toute la période de reprise de l'emploi, le taux de chômage a décliné jusqu'à 11,8 p. 100 en 1985, tout en restant supérieur à ce qu'il était au début des années 80. Cependant, l'écart des taux de chômage Québec - Canada a diminué ces dernières années, passant de 122 p. 100 de la moyenne nationale au cours de la période 1981-1984, à près de 112 p. 100 en 1985. En dépit d'une diminution du taux de chômage, le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail n'a cessé d'augmenter durant la reprise pour atteindre près de 300 000 en 1985.

ii) Prévisions

Selon le Conference Board, en 1986, l'activité économique du Québec devrait osciller autour de 4,1 p. 100, comparativement à 5 p. 100 en Ontario et à 4,3 p. 100 pour le reste du Canada. Les investissements privés seront probablement le principal élément dynamique de cette activité. Cependant, on s'attend à une progression plus lente de la consommation au Québec et des exportations aux États-Unis, et à une plus faible augmentation des dépenses gouvernementales en raison des programmes d'austérité liés aux déficits budgétaires.

En 1986, l'économie du Québec devrait bénéficier des retombées de plusieurs grands projets industriels dont Pêchiney, Domtar et Hyundai. Les entreprises devraient continuer à investir massivement dans l'achat de machines et d'outillage en vue de moderniser les installations et d'accroître leur productivité. Dans l'ensemble de l'économie, d'ailleurs, les dépenses à ce chapitre ont augmenté beaucoup plus rapidement que celles consacrées à la construction d'usines au cours des deux dernières années; elles représentaient 42,3 p. 100 du total des immobilisations faites au Québec en 1985, un niveau inégalé au cours des vingt dernières années.

Le tableau 1 (p. 22), présente une comparaison des indicateurs de l'économie du Québec avec ceux de l'Ontario et du Canada.

3. SITUATION ÉCONOMIQUE PAR SECTEUR ET PAR RÉGION

Au Québec, malgré une conjoncture assez favorable, l'importance des facteurs démographiques et économiques comparée à l'ensemble du Canada ne cesse de s'affaiblir; ainsi, la population du Québec est passée de 28,2 p. 100 en 1970 à 25,9 p. 100 en 1985. Parallèlement, la part de l'emploi a diminué de 26,9 p. 100 en 1970 à 24,8 p. 100 en 1985. De la même façon, le produit intérieur brut (exprimé en dollars courants) est passé de 24,5 p. 100 à 21,7 p. 100 en 1985. Sauf dans le cas de la population, cette érosion a cependant marqué un arrêt durant la reprise.

Les paiements de transfert aux individus constituent une part grandissante du revenu personnel au Québec; en effet, la part de ces paiements représentait 11 p. 100 du revenu personnel per capita au Québec en 1970 et 18,5 p. 100 en 1985, alors qu'elle n'était que de 15,9 p. 100 pour le reste du Canada en 1985.

Bien que le Québec connaisse un déclin de son taux de natalité et un vieillissement accéléré de sa population, la proportion de sa population âgée de 65 ans et plus était moindre que celle observée au Canada en 1981 (89 p. 100 de la moyenne canadienne). Comme dans le reste du pays, une population vieillissante sera la source de pressions accrues sur les plans social et fiscal auprès des deux niveaux de gouvernement.

Pour comprendre la dynamique économique du Québec au cours de ces dernières années, il est essentiel d'examiner les changements structurels qui s'opèrent dans son économie et dans ses régions (se reporter aux tableaux 2, 3 et 4, p. 23 et s.).

Le redéploiement de l'emploi dans les secteurs primaire et secondaire vers le tertiaire se poursuit au Québec et il s'est même accéléré depuis la dernière récession. Au cours de la période 1975-1985, les pertes d'emplois dans les activités du secteur primaire et dans les secteurs traditionnels manufacturiers n'ont pas été compensées proportionnellement par des gains d'emplois dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée, tels les secteurs " modernes " de la fabrication ou le " tertiaire moteur ". D'ailleurs, les gains ont surtout été visibles dans les catégories d'emplois du secteur tertiaire à plus faible valeur ajoutée, notamment celles des services à la consommation. Dans la section suivante, ce phénomène de la tertiarisation de l'emploi au Québec est expliqué plus en détail.

i) Secteur tertiaire

a) Tertiarisation de l'emploi

Au Québec, le redéploiement de l'emploi en faveur des activités du secteur tertiaire date de plusieurs années, c'est ainsi qu'au cours de la dernière décennie, la proportion de nouveaux emplois passait de 64,3 p. 100 en 1975 à 71,4 p. 100 en 1985; ce phénomène s'est cependant accéléré depuis

quelque temps. Si la récession, suivie de la reprise, s'est caractérisée par une perte nette de 57 000 emplois dans les secteurs primaire et secondaire entre 1980 à 1985, il faut noter cependant au cours de la même période, la création de 171 000 emplois dans le secteur tertiaire et ce, surtout au niveau des services à la consommation (commerce, divertissements et loisirs, services personnels, hébergement, restauration et services divers).

Cette tertiarisation du marché du travail n'est toutefois pas unique au Québec. Pour l'ensemble du Canada, la proportion d'emplois déplacés vers le secteur tertiaire est presque aussi élevée et cette tendance déborde largement les frontières du pays, comme en témoigne le plus récent rapport de l'OCDE qui accorde, au secteur tertiaire, la majorité des emplois créés dans les pays industrialisés.

Le déplacement des emplois vers le secteur des services se reflète dans le nombre grandissant des emplois occupés à temps partiel. En effet, de 1980 à 1985, 117 000 emplois à temps partiel ont été créés au Québec; cependant, le nombre total net d'emplois créés était voisin de 110 000, ce qui revient à dire que le Québec a connu une perte nette de 7 000 emplois à plein temps pendant cette période.

Cette progression en faveur du temps partiel se remarque particulièrement chez les jeunes et les femmes. On suppose qu'il s'agit, en grande partie, d'emplois de faible valeur ajoutée et pour lesquels il existe un faible attachement au marché du travail. Donc, durant la reprise, le Québec a retrouvé en nombre, mais non en qualité, les emplois perdus au cours de la récession.

De 1981 à 1985, on constate que plus de la moitié des emplois créés dans l'ensemble du secteur tertiaire ont été créés dans le secteur des services à la consommation et près du quart dans les services à la production, le reste allant aux secteurs public et parapublic. La progression de l'emploi dans les services de production et dans les services publics et parapublics a été ralentie par la faiblesse des secteurs primaire et secondaire ainsi que par les compressions budgétaires des gouvernements. On notera qu'au Québec, les dépenses publiques comptent pour 49 p. 100 du produit intérieur brut contre 41 p. 100 seulement au Canada.

Au cours des prochaines années, le processus de tertiarisation devrait se poursuivre en raison des plans de modernisation dans le secteur de la fabrication, d'une part, et d'une baisse de l'importance du secteur des ressources, d'autre part.

Suite à la récession de 1981-1982, et à la " déréglementation " amorcée dans le secteur des transports, ce secteur d'activités a dû procéder à une rationalisation de sa production, et ce, indépendamment du mode de transport visé; à plus long terme, on s'attend à une certaine expansion de l'emploi.

Pour s'adapter à ce déplacement des activités vers le secteur tertiaire, la province dispose d'atouts qui lui permettront d'accroître la productivité ainsi que la valeur ajoutée relativement faible de son secteur tertiaire.

Ces atouts -- entre autres, la qualité de ses infrastructures sur le plan scientifique, technologique, universitaire et des services à la production -- sont examinés plus en détail dans les sections consacrées aux régions de Montréal et de Québec.

b) Tourisme

Au Québec, l'industrie touristique joue un rôle de premier plan au chapitre de l'expansion économique et de l'essor des régions; quelque 85 000 emplois directs dépendent de cette activité. Compte tenu de la valeur du dollar américain et des préférences des touristes américains, on peut prévoir que l'industrie touristique continuera de jouer un rôle prépondérant.

Outre son caractère culturel unique, le Québec présente plusieurs avantages qui pourraient être mieux exploités, entre autres, une situation géographique privilégiée par rapport aux marchés canadien et américain, et un excellent réseau de transport. Ajoutons que la tenue d'événements culturels importants comme les expositions Picasso et Ramses, ainsi que les centres culturels en service ou prévus dans la région de Montréal constituent des atouts importants pour la revitalisation de l'industrie touristique dans cette province.

Cette industrie au Québec connaît cependant de sérieuses difficultés. En effet, le déclin de sa compétitivité provient en grande partie d'un manque d'adaptation aux nouvelles conditions du marché. Le sous-investissement dans le secteur de l'hébergement, spécialement au niveau de l'hébergement à coût moyen, l'état de certaines installations récréatives, l'insuffisance d'installations modernes, la dispersion des attraits touristiques ainsi que la concurrence très vive que font au Québec les autres pays, influent négativement sur l'industrie touristique de cette province.

c) Incidence régionale

Les régions de Québec et de l'Outaouais sont particulièrement tributaires du secteur des services, et même si elle est dotée d'un secteur secondaire important, la région de Montréal dépend également du secteur des services.

La région de Montréal, avec 56 p. 100 de la population du Québec, pèse lourdement sur l'évolution de l'économie provinciale. La compression du secteur manufacturier y a été particulièrement dramatique, et ce n'est qu'à la fin de 1985 que Montréal avait retrouvé son niveau antérieur d'emploi. La lenteur de la reprise dans la région, par rapport au reste du Québec, est essentiellement due à la stagnation du secteur manufacturier et à l'affaiblissement à long terme des activités du " tertiaire moteur ", activités liées au commerce et à la finance et qui accusent un retard de plus en plus marqué par rapport à Toronto. Les difficultés de Montréal et le

besoin de revitaliser son économie font l'objet d'un défi majeur, sujet abordé au chapitre suivant.

La région de Québec dépend largement du secteur tertiaire qui fournit plus des trois quarts de l'emploi. Les compressions de personnel dans l'administration publique provinciale auront des incidences particulièrement importantes et viendront s'ajouter aux difficultés qui ont surgi au niveau du secteur primaire, notamment les mises à pied dans les mines d'amiante. En 1985, le taux de chômage dans cette région était de 9 p. 100. Au cours des prochaines années, les principales sources d'emploi devraient être liées aux activités de R et D, aux techniques de pointe et au tourisme.

De 1981 à 1984, la région de l'Outaouais a enregistré une croissance supérieure à la moyenne. Malgré une augmentation du taux d'activité, maintenant le plus élevé au Québec, le taux de chômage est passé de 14 p. 100 en 1984 à 11 p. 100 en 1985. Plus que partout ailleurs, l'économie de l'Outaouais dépend de plus en plus du secteur tertiaire. A elle seule, l'administration publique occupe quelque 25 000 personnes, soit plus du double de l'industrie manufacturière.

ii) Secteur manufacturier

a) Analyse sectorielle

Au cours des trois dernières années, le secteur manufacturier du Québec a connu une bonne performance. Ainsi, depuis le début de la reprise, le produit intérieur brut manufacturier a augmenté en moyenne de 4,5 p. 100 par année en termes réels. Ce secteur représente 19,7 p. 100 de l'emploi au Québec.

Toutefois, cette performance reflète avant tout l'importance du rattrapage effectué et tend à dissimuler les insuffisances profondes de la base industrielle québécoise, brutalement mises en évidence par la récession de 1981-1982. Le Québec a ainsi perdu 38 000 emplois manufacturiers de 1975 à 1985 alors que, pendant cette même période, l'Ontario en gagnait 130 000. Ces difficultés, qui découlent de la perte de certains avantages comparés de l'économie québécoise, se manifestent principalement par un manque de compétitivité, la lenteur de l'adaptation de l'industrie et par l'insuffisance des investissements.

Au Québec, l'insuffisance des investissements dans le secteur manufacturier s'est remarquée au moment même où la nécessité de réduire les écarts de productivité face aux principaux concurrents, et de réorganiser la base industrielle exigeaient des sommes importantes. Au cours de la période 1975-1985, la croissance annuelle moyenne du stock de capital dans le secteur manufacturier s'est fortement repliée et ce, à un rythme plus prononcé que la moyenne canadienne. Ce ralentissement marqué semble responsable, au-delà des considérations conjoncturelles, du déclin tendanciel de l'emploi manufacturier depuis une dizaine d'années au Québec.

De plus, les avantages comparés traditionnels du Québec se sont graduellement estompés. Ainsi, l'écart salarial qui aurait favorisé l'implantation d'industries à forte concentration de main-d'oeuvre a disparu pour faire place à la parité salariale avec l'Ontario. Dans la mesure où les pays nouvellement industrialisés exercent une concurrence accrue sur les marchés des produits manufacturés en raison des coûts de main-d'oeuvre peu élevés et de l'application de techniques très avancées, on comprend pourquoi la part québécoise se maintient autour de 20 p. 100, soit en deçà de sa part de la production totale canadienne.

Au Québec, une part importante des emplois du secteur manufacturier se retrouve dans des activités souvent peu concurrentielles. En tête de liste viennent les secteurs traditionnels (vêtement, textile, cuir et meuble) qui doivent leur survie, en bonne partie, aux tarifs douaniers et au contingentement des importations. Si l'écart des coûts de production entre les entreprises du Québec et celles des pays du Tiers-Monde continue d'être trop grand pour certains sous-secteurs, il n'en demeure pas moins qu'il existe un avenir pour les entreprises qui peuvent s'adapter face à la concurrence étrangère. Les segments de l'industrie les plus prometteurs sont ceux de la fourrure, de la mode et des vêtements haut de gamme. Cependant, les gains d'emploi restent insuffisants pour compenser les pertes subies par les entreprises peu compétitives.

Certains secteurs comme la pétrochimie, le raffinage du pétrole brut et la construction navale font face à de sérieux problèmes structurels. Dans le cas de la pétrochimie, il est à noter, entre autres, une surproduction mondiale et un processus de rationalisation amorcé par les entreprises européennes et japonaises; actuellement, on remarque cette tendance à la rationalisation de l'entreprise dans la région est de Montréal. Quant à la construction navale, cette industrie se heurte à la fois à un déclin de la demande et à une faible compétitivité internationale.

Dans le secteur des pâtes et papiers, le programme quinquennal de modernisation des usines, lancé il y a quelques années, a donné lieu à des investissements considérables; rappelons que le secteur des pâtes et papiers et celui de la première transformation des minerais sont en grande partie à l'origine d'une croissance remarquable des immobilisations en 1984 et en 1985. Par contre, l'effort de modernisation s'est traduit par une baisse des besoins de main-d'oeuvre, l'objectif étant d'améliorer le rendement des machines. Devant une telle situation, la modernisation des installations ne pouvait suffire, pour un certain nombre d'entreprises, à rétablir leur compétitivité. Dans l'éventualité d'une libéralisation accrue des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis ou dans le cadre des accords du GATT, il est à prévoir que certaines entreprises poursuivront leurs efforts de modernisation. Les compressions de personnel résultant de ces changements, conjuguées à des gains de productivité obtenus dans les établissements modernisés, entraîneront des pertes importantes d'emplois dans ces secteurs d'ici la fin de la décennie.

L'économie québécoise possède cependant des atouts pour asseoir son expansion. Ainsi, l'abondance des ressources hydro-électriques de même qu'une tarification avantageuse ont permis l'implantation et la modernisation

d'entreprises qui utilisent énormément d'électricité. Les retombées de cette politique ont été particulièrement bénéfiques dans le cas de la fabrication de lingots d'aluminium, et des pâtes et papiers. Cette politique a eu les mêmes résultats dans les secteurs de l'électrochimie et de l'électrometallurgie. Au cours des prochaines années, le marché américain pourrait être à l'origine de nouveaux projets d'aménagement hydro-électrique au Québec, si la province réussissait à signer des contrats d'exportation d'électricité avec certains états du Nord-Est américain. Cependant, la faiblesse des prix mondiaux du pétrole brut pourrait arrêter ces projets.

D'autres possibilités pourraient se matérialiser dans les secteurs de l'aérospatiale et du matériel de transport urbain. En effet, le gouvernement fédéral a signé d'importants accords d'investissement avec Pratt & Whitney, Canadair et Spar, privilégiant de fait la vocation aéronautique et aérospatiale du Québec.

La fabrication de matériel de télécommunications et d'informatique a donné naissance à une industrie solide au Québec et on y retrouve nombre d'entreprises dynamiques qui fabriquent des produits très spécialisés sur lesquels repose largement l'essor de cette industrie. Les techniques de pointe liées à l'informatisation permettront d'accroître la productivité et la compétitivité dans tous les secteurs de l'économie. Le resserrement des liens entre le Québec et le Canada d'une part, et les pays francophones d'autre part, pourrait ouvrir de nouveaux marchés et accélérer l'essor des télécommunications et des industries culturelles liées à la haute technologie. De plus, le développement d'expertise et de capacités de recherche en biotechnologie pourra entraîner l'établissement de bio-industries dans la province et contribuer de façon importante à la consolidation de la structure industrielle.

b) Incidence régionale

La restructuration industrielle du Québec, où des secteurs traditionnels peu concurrentiels se modernisent progressivement cédant la place à des secteurs à plus haute technicité, affecte bien sûr toutes les régions de cette province. Mais les mutations se font plus largement sentir parmi les régions les plus industrialisées. Mise à part la situation de Montréal, qui sera abordée plus en détail au prochain chapitre, les régions de la Mauricie/Bois-Francs et de l'Estrie entrent dans cette catégorie.

La région de la Mauricie/Bois-Francs dont le taux de chômage se situait à environ 14 p. 100 en 1985 est la région qui dépend le plus du secteur secondaire, devançant la région de Montréal. Même si les industries traditionnelles forment un noyau important du secteur manufacturier, la structure industrielle y est assez diversifiée puisque la plupart des industries y sont représentées, avec en tête, les pâtes et papiers.

La population de l'Estrie qui a connu une croissance inférieure à la moyenne provinciale de 1981 à 1984 a vu son taux de chômage baisser de 13 p. 100 en 1984 à 10 p. 100 en 1985, pour se retrouver inférieur à la

moyenne québécoise. Toutefois, des mises à pied importantes ont eu lieu dans les mines d'amiante. Il est à craindre qu'il y en ait encore d'autres aux mines d'Asbestos au cours des prochaines années en raison des restrictions imposées à l'accès des marchés internationaux (surtout américains et européens), restrictions qui sont liées à la protection de l'environnement. En Estrie, le secteur secondaire est relativement important, les industries du textile, du vêtement et de la chaussure (T.V.C.) regroupent 38 p. 100 de l'emploi mais l'effort de diversification en vue de lancer des activités reliées aux techniques de pointe connaît un certain succès. Les pâtes et papiers dont on craignait le déclin, font aussi preuve de stabilité.

iii) Secteur primaire

a) Analyse sectorielle

Bien que l'agriculture n'ait contribué qu'à 3 p. 100 environ de l'emploi total en 1985, les industries secondaires reliées à l'agriculture (essentiellement aliments et boissons) fournissaient 10 p. 100 des emplois du secteur manufacturier. En raison du faible accroissement de la population et des coûts d'exploitation relativement élevés qui effritent la compétitivité sur les marchés extérieurs, ce secteur fait face à une demande intérieure stagnante. La croissance du secteur agricole dépendra de l'amélioration de sa productivité, d'une plus grande diversification et de la transformation des produits.

Le secteur forestier demeure toujours une source importante d'activités économiques dans 8 des 10 régions administratives du Québec, mais comme précédemment, c'est surtout au niveau secondaire que se reflète l'importance de ce secteur. La transformation des produits forestiers représentait, en 1983, 13 p. 100 des emplois et plus de 22 p. 100 des exportations, donnant ainsi au Québec la première place au chapitre de l'exportation des produits manufacturés.

Le secteur forestier du Québec fait face actuellement à des problèmes structurels malgré d'excellentes perspectives de marché à plus long terme. En effet, ce secteur subit encore le contrecoup de la récession de 1981-1982. Sur le bois de sciage pèse la menace de tarifs compensateurs sur son marché le plus important, les États-Unis. A plus long terme, des difficultés d'approvisionnement en bois à des coûts compétitifs sont prévisibles en raison d'un reboisement inadéquat et de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons. Ce secteur devra intensifier ses efforts de modernisation et de rationalisation des activités de transformation, et adopter un plan d'action intensif d'aménagement et de protection des forêts.

Le secteur minier a connu une régression importante entre 1980 et 1984. Durant cette période le nombre d'emplois a décliné de plus de 24 p. 100 et les investissements ont baissé de plus de 28 p. 100. Aucun autre secteur industriel d'une telle importance n'a été aussi touché. Les causes de ce ralentissement sont multiples : l'industrie minière, notamment

l'extraction du fer, de l'amiante et du cuivre, a subi les effets prolongés de la dernière récession ainsi que des changements structurels à long terme. Par contre, en 1984, le Québec a connu à la fois une hausse importante de la production et une baisse de l'emploi, le résultat s'étant reflété par un accroissement de la productivité. On estime que l'année 1985 n'aura connu qu'une faible hausse de la production.

L'industrie minière s'est déjà passablement ajustée au cours des années 80; seul le secteur de l'amiante est appelé à connaître des pertes importantes au chapitre de la production et de l'emploi. L'or se place maintenant au premier rang des métaux produits dans la province et la prospection minière se limite presque entièrement à la recherche de gisements d'or. Cette activité doit composer avec un marché saturé et une concurrence excessive de la part des nombreux pays en voie de développement. La survie de ce secteur est à la fois fonction d'une recherche constante pour l'amélioration de sa productivité et de la découverte de nouveaux minerais.

Dans l'économie du Québec, le secteur des pêches joue un rôle peu important. Il demeure néanmoins un secteur primordial dans l'économie de certaines régions où peu d'activités de rechange existent, tout en connaissant des difficultés : une qualité inégale et peu fiable des produits, ce qui limite l'accès à des marchés importants; une flotte de pêche démodée, composée de petites unités côtières mal entretenues, et une modernisation peu rapide.

A la suite de la nouvelle réglementation provinciale touchant les usines et leurs installations, la majorité des usines ont apporté les améliorations nécessaires pour se conformer aux normes mais elles n'effectuent qu'une transformation peu complexe des produits. Les activités de recherche et de développement se limitent exclusivement aux institutions gouvernementales. Enfin, le U.S. International Trade Commission a imposé des tarifs compensateurs provisoires sur les importations de poissons de mer frais entiers ou en filets.

b) Incidence régionale

Au Québec, on trouve une centaine de villes " mono-industrielles ", dont la moitié dépend exclusivement du secteur forestier. Le ralentissement des activités du secteur primaire a entraîné la fermeture de certaines d'entre elles, dont Gagnon et Schefferville. D'autres ont sombré dans un marasme qui pourrait requérir l'application d'une politique d'adaptation comme c'est le cas pour Thetford Mines. Ajoutons que l'encouragement à la mobilité de la main-d'oeuvre vers d'autres secteurs ou vers les grands centres n'est plus une solution idéale, et ce, en raison de l'évolution des techniques de pointe qui imposent le recyclage dans certains métiers et en raison du taux de chômage élevé, dans les grands centres urbains.

Les communautés affectées par le déclin des activités du secteur primaire se retrouvent en général dans les régions ressources du Québec, soit le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, le Saguenay/Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord.

La région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie connaît le taux de chômage le plus élevé de la province, soit 18 p. 100 en 1985. Le revenu disponible per capita est, de loin, le plus faible, et l'économie dépend trop du secteur primaire. Dans le cadre du Plan de développement de l'est du Québec, d'importants investissements ont été faits dans divers domaines. Près d'une centaine de millions de dollars ont été engagés par le gouvernement fédéral au chapitre de l'infrastructure maritime, aérienne et ferroviaire, de la flotte de pêche, de la forêt, des mines, de l'agriculture, du tourisme et de l'expansion industrielle.

La région du Saguenay/Lac St-Jean connaît un taux de chômage élevé le second au pays après le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie. Par ailleurs, la perte d'emplois causée par la stagnation des marchés de l'aluminium et du bois a été plus que compensée par l'embauche dans le secteur de la construction (gazoduc, entre autres), ce qui a eu pour effet de réduire le taux de chômage de 3 points de pourcentage en 1985. Cette région diffère des autres régions ressources en raison de l'importance relative de son secteur secondaire qui procure le quart de l'emploi total. La fabrication est peu diversifiée; la première transformation des minerais, soit par exemple la production d'aluminium, domine avec 40 p. 100 de l'emploi. A cela il faut ajouter le papier, le bois, les aliments et les boissons. La consolidation et la modernisation de secteurs, comme l'aluminium ou les pâtes et papiers, laissent envisager une diminution de l'emploi.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue connaît un taux de chômage relativement élevé. Le secteur primaire, avec les mines, les forêts et l'agriculture, est fortement représenté. Le secteur manufacturier repose sur la transformation des richesses naturelles, en particulier les forêts.

La région de la Côte-Nord est la seule région à avoir connu une diminution de sa population depuis 1981. En 1985, le taux de chômage était de 15 p. 100%, soit une diminution rapide, de près de 3 points de pourcentage par rapport à 1984. La région de Baie-Comeau, dont l'économie est plus diversifiée et l'industrie plus solide, a peu souffert de la récession grâce aux travaux d'agrandissement de l'aluminerie Reynolds au coût de 750 millions de dollars. L'avenir économique de la région dépend encore en grande partie de ses ressources forestières et minières.

4. PRINCIPAUX ENJEUX ÉCONOMIQUES

i) Relance économique de la région de Montréal

On ne saurait minimiser l'importance de la région montréalaise, puisque la moitié de la population du Québec y vit. La récession de 1981-1982 a durement touché son économie : la moitié des emplois perdus au Québec l'ont été sur son territoire. Alors que le Québec avait complètement retrouvé en 1984 les emplois perdus au cours de cette période, Montréal ne les avait recouverts qu'à la fin de 1985 seulement.

Il fallut attendre le début de 1985 pour constater une amélioration sensible des indicateurs économiques; ainsi, l'emploi reprenait sa progression et le taux de chômage baissait à 11,7 p. 100.

Le solde migratoire positif que connaît le Québec depuis la fin de 1984 semble avoir surtout profité à la région de Montréal. Néanmoins, si la reprise conjoncturelle est bien engagée depuis un certain temps, plusieurs secteurs sont aux prises avec des problèmes d'ordre structurel comme en témoignent les nombreuses fermetures d'usines dans l'est de Montréal.

En premier lieu, mentionnons la situation démographique. Montréal, qui affiche depuis 1961 le plus faible taux de croissance de sa population parmi les grandes villes canadiennes, a connu d'importants mouvements démographiques qui ont beaucoup profité à Toronto et à l'Ouest canadien.

Le deuxième facteur touche le marché du travail. De 1961 à 1984, le taux d'accroissement de l'emploi a été de 63 p. 100% comparativement à 113 p. 100 tant à Toronto qu'à Vancouver et à 76 p. 100 pour l'ensemble du Canada. Depuis 1977, à Montréal, le taux de chômage est en moyenne de 1,5 p. 100 plus élevé qu'au Canada, alors qu'historiquement il y était inférieur.

On assiste à un recul de l'industrialisation de l'économie montréalaise au profit de secteurs fournissant des services à la population. De 1971 à 1984, l'emploi dans le secteur manufacturier n'a progressé que de 4,2 p. 100, soit beaucoup moins que dans la région de Toronto. Ce phénomène serait en partie le reflet d'une structure industrielle peu dynamique, concentrée surtout dans les secteurs traditionnels. Bien que la part des secteurs traditionnels -- T.V.C., meuble, aliments et boissons -- dans l'ensemble manufacturier de la région ait chuté de façon significative, soit 5 points de pourcentage entre 1961 et 1983, celle des secteurs " modernes " -- machinerie, imprimerie, matériel roulant, produits électriques, produits chimiques -- n'a augmenté que d'un point de pourcentage durant la même période.

En outre, à Montréal en 1961, les immobilisations per capita dans le secteur de la fabrication étaient à parité avec celles de Toronto alors qu'en 1985, elles n'en représentaient pas plus de la moitié. Les industries traditionnelles -- T.V.C., meuble, pétrochimie et produits pharmaceutiques --

qui absorbent le tiers des emplois manufacturiers à Montréal, continuent de faire face à des problèmes structurels majeurs.

Le " tertiaire moteur " à Montréal accuse un retard de plus en plus marqué par rapport à Toronto et ce, malgré une expansion remarquable depuis une vingtaine d'années. Prenons quelques exemples : le centre financier montréalais, nonobstant quelques efforts louables, a beaucoup souffert du transfert de plusieurs centres de décision à Toronto. Les activités reliées au transport aérien, en déclin à Montréal, se sont déplacées au profit d'autres centres urbains canadiens. Par conséquent, devant l'affaiblissement des activités de ce secteur, la sphère d'influence de Montréal s'est régionalisée.

Au moment où s'opérait un déplacement du centre de gravité de l'économie nord-américaine vers l'Ouest et le Sud, se dessinaient, au Québec, des traits socio-culturels différents. L'accentuation du sentiment nationaliste, la " francophonisation " de Montréal ainsi que l'élection d'un gouvernement séparatiste en 1976 ont contribué à transformer la communauté montréalaise des affaires. De nombreux anglophones ont alors préféré partir vers l'Ouest. Les cadres francophones, qui les ont remplacés ou qui ont émergé, se sont portés naturellement, pendant cette période de transition, vers des activités traditionnelles ou répondant seulement aux besoins de la province.

Sur le plan provincial, la politique fiscale, la politique linguistique et la politique de la législation du travail, ainsi que le climat des relations patronales-ouvrières, ont été considérées par les investisseurs privés comme défavorables au climat des investissements. Malgré toutes ces difficultés, Montréal possède un certain nombre d'attraits et d'avantages sur lesquels elle doit miser pour fonder son expansion.

Bien que la région ait vu sa base économique s'éroder, elle conserve une structure diversifiée où l'ensemble des activités des secteurs secondaire et tertiaire est bien représentée. La relève des secteurs traditionnels par les secteurs dynamiques est donc possible.

Enfin, mentionnons un autre atout très important, à savoir les ressources humaines. A Montréal, quatre universités forment des ingénieurs, des diplômés, des techniciens et des spécialistes, qui savent faire fonctionner les industries à la fine pointe du progrès. Sans vouloir épuiser la liste, pensons aux secteurs de l'aérospatiale et de l'aéronautique, du traitement de texte ou de l'électronique et des télécommunications. Ces secteurs ont des retombées inestimables sur l'économie montréalaise, en particulier au chapitre de la PME et de la sous-traitance.

Malgré ses limites dans la région, le " tertiaire moteur ", est bien représenté par quelques secteurs. En premier lieu, les cabinets d'ingénieurs-conseils de réputation internationale comme Lavalin, SNC et Monenco sont parmi les dix plus connus au monde. Ajoutons que certains centres de recherches ont une influence marquée sur l'industrie de la région tels les centres spécialisés dans les domaines de la biotechnologie, de la bureautique, de l'énergie, des matériaux, de la médecine préventive et de la santé publique, pour n'en citer que quelques-uns. En fait, toutes ces activités ont un effet catalyseur sur la région de Montréal.

Cette métropole jouit d'une dualité culturelle et linguistique unique au Canada, voire en Amérique du Nord. Certains ont fait ressortir que Montréal était au carrefour de l'Europe et de l'Amérique du Nord et qu'il fallait miser sur cette originalité pour exploiter complètement les richesses de cette région. Cette situation particulière est à l'origine d'une amélioration de la qualité de vie dont certains attraits sont les loisirs, les restaurants et la vie culturelle.

De grandes sociétés canadiennes ont toujours, à Montréal, leur siège social sans compter les succursales de grandes sociétés multinationales : plus d'une centaine selon un dernier sondage. Enfin, deux organismes internationaux ont leur administration centrale à Montréal : soit l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Association du transport aérien international.

Sur le plan du climat des affaires, des changements intéressants sont déjà visibles. Témoin, les changements d'attitude de nombreux francophones montréalais face au milieu des affaires, de la finance, de la Bourse. La Bourse de Montréal, par exemple, aurait profité récemment de cette nouvelle mentalité tout en étant elle-même à l'origine d'un élan boursier inusité au Québec.

Au Québec, l'esprit d'entreprise a également trouvé une nouvelle terre d'élection, même si les entrepreneurs actuellement en activité exercent leurs talents dans le reste du Canada et à l'étranger. On remarquerait en quelque sorte une internationalisation des mentalités. En outre, les mesures fiscales, linguistiques ou celles relatives à la législation du travail ont déjà subi des modifications qui donneront à Montréal une compétitivité accrue.

Grâce à ses atouts, la région de Montréal peut assurer la relève en accélérant son adaptation industrielle centrée sur l'encouragement accordé aux secteurs à forte productivité.

ii) Productivité, un retard à combler

Par rapport au reste du Canada, le Québec a accompli en dix ans des progrès remarquables en termes de productivité. Alors que la production québécoise par employé équivalait en 1973 à moins de 89 p. 100 de celle du Canada, elle se situe aujourd'hui à 93,4 p. 100. Comparé aux autres provinces, le Québec vient au quatrième rang au chapitre de la production par employé après l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario. Le Canada lui-même, du 2^e rang qu'il occupait au chapitre de la productivité en 1950, est cependant passé au 6^e rang en 1983. En 1985, la production par employé dans le secteur manufacturier canadien était inférieure de 25 p. 100 à celle des États-Unis.

Au-delà du rattrapage partiel qui s'est opéré, un fait demeure : le Québec continue d'accuser un recul par rapport au Canada et à l'Ontario. Selon l'Institut national de la productivité du Québec, en projetant le rythme de progression observé depuis 1971, il faudrait trente-quatre ans pour que la productivité du travail au Québec rejoigne celle de l'Ontario. Ce

retard s'explique, d'une part, en raison d'une plus grande sous-utilisation des ressources humaines reflétée par un faible taux d'activité et un taux de chômage élevé, et par un moins grand rendement des ressources utilisées.

Parmi les causes de faiblesse de la productivité québécoise, citons :

- * Une insuffisance chronique de la formation de capital privé. Le taux des investissements privés non résidentiels, par rapport au produit intérieur brut (PIB), demeure inférieur à la moyenne canadienne et ce, depuis 1970.
- * Au Québec, l'utilisation du stock de machines et d'outils par travailleur est en moyenne de 20 p. 100 inférieur à l'Ontario. De tous les grands secteurs industriels, seuls ceux de la forêt et de la construction qui représentent 5 p. 100 de l'emploi, accusent une avance sur l'Ontario quant à la productivité du travail. Le Québec accuse un retard sérieux dans presque toutes les autres branches d'activité.
- * Une structure industrielle déficiente. L'emploi au Québec continue d'être concentré dans les secteurs traditionnels, comme le secteur T.V.C. qui exige une main-d'oeuvre nombreuse. Si l'on transposait la structure du secteur manufacturier de l'Ontario au Québec, l'écart de productivité entre les deux provinces diminuerait de 9,7 p. 100 à 4,5 p. 100 pour 1982.

D'autres facteurs pourraient expliquer le ralentissement de la croissance de la productivité au Canada et dans une moindre mesure au Québec, suite à la crise du pétrole de 1973 et à celle de 1979 :

- * Une faible utilisation de la capacité de production conjuguée à une faible exploitation des économies d'échelle. En effet, les installations de production ont été largement sous-utilisées à la suite du récent ralentissement de l'activité économique, au Canada et au Québec. La rationalisation des activités du secteur manufacturier entreprise depuis la récession de 1981-1982 a cependant permis un redressement de la productivité au Québec par rapport à celle du Canada.
- * Un ralentissement du redéploiement des ressources et de certaines activités moins productives vers celles qui le sont davantage. Bien que l'importance des secteurs traditionnels dans l'économie du Québec ait diminué, les gains au chapitre de l'emploi ont surtout bénéficié aux secteurs de faible productivité comme ceux de l'administration ou de la consommation. Toutefois, à l'intérieur des secteurs manufacturier et tertiaire, l'importance des secteurs " modernes " et des services à la production ne s'est accrue que très faiblement.
- * Un ralentissement général quant à l'adoption des techniques de pointe. Le Québec accuse un retard sur le plan de la R et D et de l'innovation industrielle. A ce chapitre entre 1977 et 1982, le Québec n'avait investi que 1 p. 100 de son produit intérieur brut,

contre 1,5 p. 100 en Ontario et 1,2 p. 100 au Canada. Or, on sait que le Canada est lui-même loin derrière les autres pays industrialisés qui investissent de 2 à 2,5 p. 100 de leur PIB en R et D.

Face à l'accroissement de la concurrence internationale, le Québec devrait adapter et améliorer l'ensemble de ses installations industrielles pour obtenir un meilleur rendement. Accélérer l'innovation et adopter de nouveaux procédés industriels serait une solution, et ce, entre autres, en tablant sur les instituts de recherche publics et privés dont la province dispose déjà dans les secteurs de l'énergie, des pâtes et papiers, des matériaux et procédés industriels, de la médecine, des télécommunications, de l'électronique, de l'optique et de l'électrochimie.

Malgré cet environnement technique favorable, beaucoup reste encore à faire, notamment au niveau de l'établissement de liens plus étroits entre les universités, les instituts de recherche et les milieux industriels et ce, pour rendre la recherche plus conforme aux besoins du marché et surtout pour accélérer le transfert et la diffusion des techniques de pointe.

Dans ce contexte, l'on remarque la création d'organismes visant à assurer aux industriels l'accès à l'expertise des institutions d'enseignement. Parmi les moyens utilisés, mentionnons la mise en place de laboratoires ayant accès à différents types d'expertise, ce qui permet de résoudre les problèmes techniques présentés par les entreprises. Des organisations favorisant le rapprochement des entreprises traditionnelles et des entreprises de haute technicité pourraient constituer un outil pour accélérer les transferts de technologie. On pourrait aussi penser à l'établissement d'incubateurs pilotes pour les entreprises très spécialisées, qui seraient gérés par le secteur universitaire et le secteur privé.

On pourrait considérer de porter davantage les efforts de diffusion technologique vers le secteur des services, particulièrement les secteurs où la productivité de la main-d'oeuvre est relativement faible (services socio-culturels, personnel, commerce et administration publique). Ces secteurs, qui représentent près de 60 p. 100 de l'emploi total, offrent des possibilités intéressantes d'augmentation de productivité et donc du niveau de vie.

iii) Libéralisation des échanges et adaptation structurelle

L'évaluation des effets d'une éventuelle libéralisation des échanges avec les États-Unis ou dans le cadre du GATT, nécessite des analyses complexes et notre intention n'est pas de toutes les revoir ici. Le bilan dépendra en grande partie du secteur industriel et de la région.

Au Québec, le secteur manufacturier est dans son ensemble très lié aux marchés extérieurs, rappelons que plus de 40 p 100% de la production sont vendus aux autres provinces ou à l'étranger. Les exportations du Québec en 1984 comptaient pour 24 p. 100 de son PIB contre 28 p. 100 pour celui du

Canada. Les ventes à l'étranger sont largement concentrées vers les États-Unis qui représentaient, en 1984, 75 p. 100 des exportations de la province, soit un niveau record. L'expansion des marchés extérieurs est donc une question de survie pour une bonne partie du secteur industriel québécois et pour les industries tertiaires qui se greffent largement sur le secteur précédent.

Les études récentes du Conseil économique du Canada démontrent que l'accord conclu aux termes du Tokyo Round s'est traduit par un abaissement important des tarifs douaniers, et ce particulièrement pour les produits manufacturiers. Il en est résulté une expansion considérable dans certains secteurs et une diminution de l'activité et du nombre d'entreprises dans les industries en déclin. Pour chaque emploi déplacé, quatre ont été créés. Dans le cas des travailleurs déplacés, les changements les plus sérieux se sont manifestés dans certains centres urbains du Québec et de l'Ontario, particulièrement dans les villes mono-industrielles. Ce sont les femmes et les travailleurs âgés qui ont été les plus affectés par cette évolution.

Dans l'éventualité d'un accord multilatéral dans le cadre du GATT, les industries traditionnelles du Québec seront vulnérables à la concurrence étrangère, en particulier à celle des pays à faible coût de main-d'oeuvre. L'effort d'adaptation économique pourrait être plus difficile à faire que dans le cas d'un accord régional avec les États-Unis.

Au Québec, comme ailleurs au Canada, les adversaires de la libéralisation des échanges avec les États-Unis invoquent les risques d'une perte de souveraineté politique, économique et culturelle, qui résulterait de la nécessité éventuelle d'aligner les politiques économique, sociale et fiscale avec celles des États-Unis.

La libéralisation du commerce entraînera une adaptation profonde des entreprises protégées par les barrières tarifaires et non tarifaires et en particulier des petites et moyennes entreprises (PME) québécoises qui, contrairement à la grande entreprise, n'expédient que 8 p. 100 de leur production aux marchés étrangers. En général, les PME ont des plans limités de commercialisation, contrôlent souvent très peu leur propre marché; elles seront donc très vulnérables à l'abolition des barrières douanières, ce qui risque de provoquer une invasion soudaine et massive de leur marché.

Les entreprises et les travailleurs des secteurs protégés s'inquiètent des effets d'une libéralisation éventuelle des échanges avec les États-Unis, au chapitre des répercussions sur leurs marchés, leurs sources d'approvisionnement, la période d'adaptation et les clauses de protection à instituer pour faciliter la restructuration des secteurs moins compétitifs, ainsi que les programmes gouvernementaux nécessaires pour assurer la transition.

Au Québec, l'Office canadien pour un renouveau industriel dont le mandat est échu depuis mars 1986, aura versé près de 225 millions de dollars pour moderniser le secteur T.V.C. et consolider l'assise économique des régions qui en vivent. D'autres régions, dont les régions ressources comme celle de l'amiante, font aussi face à des difficultés structurelles et demandent pour leur survie une politique d'adaptation et de diversification.

Quelle que soit la forme que pourrait prendre la politique d'adaptation -- aide du gouvernement à l'industrie ou aux travailleurs, recyclage et formation, accélération des mises à la retraite ou mobilité de la main-d'oeuvre -- cette politique devrait tenir compte des facteurs sectoriels, régionaux et locaux.

iv) Consolidation des PME

L'économie du Québec a subi au cours des dernières décennies une transformation majeure. A la base de la pyramide, on trouve maintenant les PME qui contribuent pour plus de 50 p. 100 de l'emploi et plus de 40 p. 100 des expéditions. Avec l'expansion de l'esprit d'entreprise, le phénomène s'accélère. Il s'est créé en 1982, dix fois plus d'entreprises per capita qu'en 1955 et le niveau d'incorporation de nouvelles entreprises se compare maintenant favorablement à ce qu'on retrouve ailleurs au Canada et aux États-Unis.

Cependant, la majorité des entreprises nouvellement constituées disparaissent au cours de leurs premières années d'existence. Malgré la création de quelque 10 000 entreprises dans le seul secteur de la fabrication durant les neuf dernières années, le nombre de PME manufacturières est demeuré à peu près inchangé au cours de cette période. Ajoutons que, en raison du taux de mortalité, il faut créer 180 emplois au départ pour en obtenir 100 nets. Bien que ce phénomène ne soit pas exclusif au Québec et qu'il soit même le reflet d'un certain dynamisme, il faudrait néanmoins disposer d'un plan d'action pour éliminer autant que possible les facteurs responsables de cet échec.

Une gestion inefficace, tel est un des problèmes majeurs caractérisant un grand nombre de PME. Bien des PME n'ont pas de plans de mise en marché et leur compréhension des rouages du commerce national et, a fortiori, du marché international reste insuffisante. Fréquemment, elles manquent des ressources humaines et financières pour innover, pour accéder aux techniques de pointe, pour les adopter, ou même pour bénéficier des retombées éventuelles de la R et D menée par des organismes privés et publics. Leurs efforts ou leur savoir-faire en vue d'améliorer leur productivité et la qualité des produits sont souvent insuffisants; en outre, la formation des employés des PME est inadéquate, ce qui nuit à leur compétitivité.

Les deux niveaux de gouvernement se sont entendus pour réduire les contraintes auxquelles font face les PME, que ce soit au chapitre de la paperasserie administrative, de l'harmonisation des aides gouvernementales, de la politique d'achat ou de l'allégement de la fiscalité et de la parafiscalité, et ce, en vue de créer un milieu plus compétitif et plus propice à l'esprit d'entreprise.

v) Climat à l'investissement

Au cours des dernières années, le Québec a connu une mutation importante de son climat politique et social, climat plus favorable à la relance économique. Ainsi, jusqu'à la fin des années 70, l'esprit d'entreprise n'occupait pas, dans l'échelle des valeurs sociales, la place prioritaire qu'on lui reconnaît aujourd'hui. On considérerait plutôt que l'État était le premier responsable de la croissance économique, notion qui a conduit à celle de l'État " providence ", maintenant rejetée comme concept économique par la majorité des citoyens.

Le nouveau gouvernement du Québec a fait part de sa volonté d'accélérer le virage amorcé par le précédent gouvernement en vue d'accorder la primauté à l'initiative individuelle et à l'esprit d'entreprise, de privatiser certaines sociétés d'État, d'alléger la réglementation dans le domaine de la législation du travail et des langues officielles, ainsi que la fiscalité des particuliers et des entreprises, et enfin de réduire progressivement le déficit. L'État sera plus un catalyseur qu'un entrepreneur dans le processus d'expansion économique. De même, le gouvernement du Québec a annoncé une série de dégrèvements afin de renforcer le rôle international de Montréal.

Le Québec a longtemps été reconnu pour son militantisme syndical. Or, les mentalités sont en train d'évoluer radicalement, laissant plus de place au pragmatisme et au dialogue. De plus en plus, les syndicats et le patronat acceptent la nécessité d'efforts communs pour contrôler au sein des entreprises les changements dus aux techniques de pointe.

Au Québec, avant l'automne 1984, les relations fédérales-provinciales étaient très tendues. Depuis, le dialogue s'est considérablement ouvert et le climat a changé. Les objectifs économiques semblent concorder et de nombreux efforts d'harmonisation et de collaboration ont déjà été accomplis. Ajoutons que les gouvernements provincial et fédéral ont signé une entente de développement économique et régional dans le cadre de laquelle huit ententes auxiliaires ont été conclues pour une valeur de 1,2 milliard de dollars.

Cependant, le rôle des deux gouvernements reste critique quant à l'avenir économique de la province, en raison des trois facteurs suivants : l'issue des négociations constitutionnelles entre le Québec, le gouvernement fédéral et les autres provinces; la politique liée aux négociations commerciales avec les États-Unis et dans le cadre du GATT; et enfin, l'élimination progressive des barrières nuisibles à l'investissement, à l'esprit d'entreprise et au commerce avec les autres provinces.

En conclusion, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont réussi à ouvrir un certain nombre de portes pour créer un meilleur climat à l'investissement, climat qu'il convient maintenant de conserver.

ANNEXE

TABLEAU 1

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

	<u>1981-1984</u>	<u>1985</u>
	(%)	(%)
Produit intérieur brut		
Taux de croissance (\$ constants)	1,2	4,0
Québec - Canada (\$ courants)	22,3	21,7
Québec - Ontario (\$ courants)	60,7	57,8
Population (en milliers) *	6 438	6 581
Québec - Canada	26,5	25,9
Québec - Ontario	74,7	72,6
Solde migratoire net (annuel)	-10 103	+2 583***
Emploi (en milliers)	2 726	2 804
Taux de croissance	0,2	3,0
° Québec - Canada	24,6	24,8
Québec - Ontario	64,4	63,7
Taux d'activité **	61,0	62,2
Québec - Canada	94,6	95,4
Québec - Ontario	90,6	91,5
Taux de chômage	12,7	11,8
Québec - Canada	122,1	112,4
Québec - Ontario	141,4	147,5
Revenu gagné per capita		
Québec - Canada	86,0	86,9
Québec - Ontario	75,2	74,2
Revenu personnel per capita		
Québec - Canada	93,2	93,3
Québec - Ontario	85,8	84,7

* Données pour 1981

** Population active en % de la population civile de 15 ans et plus

*** Basé sur les trois premiers trimestres

Source : Statistique Canada

TABLEAU 2

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU QUÉBEC PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	<u>1975</u> (%)	<u>1985</u> (%)
Secteur primaire ¹ - Total	4,6	4,5
Fabrication		
Secteurs traditionnels ²	9,3	7,0
Secteurs modernes ³	6,1	5,4
Autres secteurs et construction	14,4	11,7
	-----	-----
Secteur secondaire - Total	29,8	24,1
Activités tertiaires		
Services à la consommation ⁴	25,0	29,3
Services à la production ⁵	17,2	17,6
Services gouvernementaux et autres	23,4	24,5
	-----	-----
Secteur tertiaire - Total	65,6	71,4
	100,0	100,0
	=====	=====

1 Agriculture, forêts, chasse et pêche, mines.

2 Aliments et boissons, cuir, textile, bonneterie, vêtement, meuble.

3 Imprimerie, machinerie, matériel de transport, produits électriques, produits chimiques.

4 Commerce, divertissements et loisirs, services personnels, hébergement et restauration, services divers.

5 Transports, communications et autres services publics, finances, assurances, affaires immobilières et services aux entreprises.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

TABLEAU 3

VENTILATION SECTORIELLE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT ET EMPLOI

1985

	<u>PIB¹</u> <u>(%)</u>	<u>Emploi²</u> <u>(%)</u>
Agriculture	1,5	3,0
Forêts	0,6	0,7
Pêches et piégeage	--	--
Mines	0,7	0,9
	<hr/>	<hr/>
Secteur primaire - Total	2,8	4,6
Fabrication	23,6	19,5
Construction	4,3	4,5
	<hr/>	<hr/>
Secteur secondaire - Total	27,9	24,0
Transports, communications et services publics	13,8	7,9
Commerce	14,2	17,5
Finances, assurances et immeubles	13,9	5,6
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	21,0	33,4
Administration publique et défense	6,4	7,0
	<hr/>	<hr/>
Secteur tertiaire - Total	69,3	71,4
TOTAL	100,0	100,0
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Sources : 1 Conference Board
2 Statistique Canada

TABLEAU 4.1
APERÇU DES RÉGIONS DU QUÉBEC
DÉMOGRAPHIE

	<u>Population</u> <u>1^{er} juin 84</u>	<u>1984-1981</u> <u>(%)</u>
RÉGIONS RESSOURCES		
. Gaspésie/Bas St-Laurent	238 452	+1,9
. Saguenay/Lac St-Jean	309 706	+3,0
. Abitibi/Témiscamingue	156 612	+2,3
. Côte-Nord/Nouveau-Québec	128 748	-1,6
RÉGIONS CENTRALES		
. Québec	1 053 397	+2,1
. Mauricie/Bois-Francs	451 390	+2,3
. Estrie	242 510	+1,4
. Outaouais	280 929	+2,7
RÉGION DE MONTRÉAL	3 691 748	+1,7
PROVINCE DE QUÉBEC	6 553 492	+1,8

Source : Population, Statistique Canada et BSQ (estimations pour 1984)

TABLEAU 4.2
APERÇU DES RÉGIONS DU QUÉBEC
MARCHÉ DU TRAVAIL

	<u>Taux d'activité</u>	<u>Taux de chômage</u>	
	<u>1985</u> (%)	<u>1984</u> (%)	<u>1985</u> (%)
RÉGIONS RESSOURCES			
. Gaspésie/Bas St-Laurent	53,8	21,6	18,2
. Saguenay/Lac St-Jean	56,2	16,2	15,0
. Abitibi/Témiscamingue	57,7	18,9	13,8
. Côte-Nord/Nouveau-Québec	63,3	17,7	14,8
RÉGIONS CENTRALES			
. Québec	61,0	10,9	9,3
. Mauricie/Bois-Francs	58,5	14,9	13,6
. Estrie	61,5	12,7	10,1
. Outaouais	66,8	14,0	10,8
RÉGION DE MONTRÉAL	64,1	12,1	11,7
PROVINCE DE QUÉBEC	61,9	12,8	11,8

Source : Emploi, EPA (Statistique Canada)

TABLEAU 4.3

APERÇU DES RÉGIONS DU QUÉBEC

STRUCTURE ÉCONOMIQUE

	<u>Emploi 1984-1985</u>		
	<u>Primaire</u>	<u>Secondaire</u>	<u>Tertiaire</u>
	(%)	(%)	(%)
RÉGIONS RESSOURCES			
. Gaspésie/Bas St-Laurent	14,2	19,0	66,8
. Saguenay/Lac St-Jean	10,7	25,1	64,2
. Abitibi/Témiscamingue	17,4	21,1	61,5
. Côte-Nord/Nouveau-Québec	14,8	16,1	69,1*
RÉGIONS CENTRALES			
. Québec	6,0	16,8	77,2
. Mauricie/Bois-Francs	8,7	28,9	62,4
. Estrie	9,3	26,7	64,0
. Outaouais	4,7	15,3	80,0
RÉGION DE MONTRÉAL	2,2	27,8	70,0
PROVINCE DE QUÉBEC	4,8	24,8	70,4

Source : Structure économique Aperçu stratégique, CEIC.

